

## RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### Procès-verbal

Le 9 avril 2024 à 18 h 30

À l'école des Timoniers (bibliothèque)

Nom	Rôle	Présent	Absent
Mme Manon Arsenault	Enseignant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Mélanie Auger	Personnel de soutien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Audrey Bazinet-Vézina	Parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Dominique Bergeron	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Joël Bouthillier	Directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Marc Burbridge	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Patricia Coiteux	Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Chantal Comeau	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Geneviève Coulombe	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Francis Gagnon	Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Valérie Gingras	Directrice adjointe intérimaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Arianne Ménard	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Brigitte Primeau	Directrice adjointe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Benoît Provençal	Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Mélissa Lanthier	Parent (substitut 1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Simon Cadorette	Parent (substitut 2)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### 1. Mot de bienvenue ;

Ouverture de la rencontre : 18h34

Souhaitant que tous aient eu un beau moment en lien avec l'Éclipse !!!

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption) ;

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Gagnon appuyée par Mme Bergeron.

Adopté à l'unanimité.

**CÉ-2023-2024/25**

#### 3. Période de questions du public ;

Pas de public

#### 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 février 2024 (adoption) ;

Financement OPP en sujet principal p.2

Manque numéro de page

Point 11. Mme Mélanie Auger p.3

L'adoption du procès-verbal du 27 février 2024 est proposée par madame Coiteux appuyée par M. Burbridge.

Adopté à l'unanimité

**CÉ-2023-2024/26**

**5. Suivis au procès-verbal du 27 février 2024 ;**

Le principal point à retenir du procès-verbal est le montant de 400\$ du Conseil d'établissement pour le gala. Les organisateurs du gala ont été désignés comme bénéficiaires de cette somme pour la distribution des prix au gala. De plus, il est envisagé que vous soyez invité à remettre des prix lors de l'événement, prévu pour le 5 juin.

**6. Suivi sur la soirée financement-OPP du 14 mars ;**

Lors de la réunion des élèves de profil secondaire 1 et 2, environ cinquante personnes étaient présentes. Nous avons eu droit à une excellente présentation de Mme Comeau et Mme Bergeron, bien que non répétée au préalable. Elles ont utilisé un support visuel animé de manière efficace. Cependant, une confusion est survenue concernant les gains potentiels des ventes de plantes, mais cela a été rectifié dès le lendemain avec l'envoi d'un fichier Excel détaillant les profits pour chaque élève. Nous avons présenté la campagne de financement pour les arbres fruitiers, qui a suscité la participation de 22 élèves au total. Les bénéfices de la campagne se sont élevés à 7370\$, soit environ 2053\$ en gains pour les élèves. Les organisatrices ont exprimé le souhait d'avoir un document imprimé détaillant les ventes par élève et le type de plante vendue pour simplifier la gestion des commandes. Il a été suggéré de potentiellement répéter cette campagne l'année prochaine. Enfin, la livraison des produits est prévue en mai. Mme Auger a exprimé ses remerciements aux dames pour leur travail. Certains élèves ont également reçu des dons, directement attribués à leur dossier individuel.

**7. Règles de régie interne du CÉ;**

Lors de la dernière réunion, il a été mentionné que le ministère a apporté des modifications aux règles en lien avec la loi sur l'instruction publique, impactant directement nos règles internes, notamment en ce qui concerne l'assiduité aux séances et le type de séance. Il a été rappelé que les membres du conseil d'établissement qui manquent trois séances consécutives sans motif pourraient être contraints de ne plus siéger au conseil. Les documents accompagnant l'ordre du jour doivent être transmis aux membres du conseil d'établissement et à leurs substituts au moins 7 jours avant la séance, conformément à la loi. Nous avons également abordé la question des activités de dernière minute. Toutefois, il a été souligné que l'établissement a le pouvoir de refuser les activités présentées en retard. Nous avons également évoqué les réunions à distance et l'idée de les limiter aux situations exceptionnelles, privilégiant les rencontres en personne pour favoriser des échanges plus enrichissants. Une proposition a été faite pour permettre l'approbation par courriel dans des situations urgentes ou exceptionnelles. En résumé, il a été suggéré d'adopter un libellé reflétant ces points dans nos règles internes, en privilégiant les réunions en personne tout en laissant la possibilité d'organiser des réunions à distance de manière exceptionnelle.

**8. Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées ;**

Nous avons envoyé le mauvais document, qui s'est avéré être une démonstration ne contenant pas les chiffres corrects.

**9. Soirée des bénévoles du 17 avril ;**

Mme Comeau est invitée à la réunion le 17 avril à 18 h 00 à la salle Roméo-Patenaude comme étant notre bénévole représentante de l'école. La présidente sera présente à la réunion ainsi que le directeur.

**10. Approbation des activités complémentaires et sorties éducatives ;**

**FillActives :**

Il s'agit d'un événement majeur regroupant toutes les écoles participantes au projet des filles actives, similaire à l'activité remportée par les filles actives en février dernier. Les élèves partiront le 8 mai pour cette journée, qui a été très appréciée l'année précédente. Les élèves participants seront les mêmes que ceux de

la dernière fois. Nous avons également discuté avec les enseignants pour nous assurer de leur accord, puisque cela coïncide avec la fin de l'année scolaire.

### **Camp Richelieu**

En ce qui concerne le camp Richelieu à Saint-Côme, habituellement réservé aux élèves du programme d'adaptation scolaire, nous envisageons également d'y envoyer un groupe GATSA. Cependant, la participation dépendra de la faisabilité et du nombre d'élèves intéressés. Nous enverrons prochainement un sondage pour recueillir les réponses des élèves. Les coûts par élève pour ces activités s'élèvent à 40\$ pour le transport et 139 \$ pour le camp Richelieu. Nous sommes à réviser le budget pour voir dans quelle mesure il serait possible de couvrir ces frais avec le budget parascolaire. Si possible, je souhaiterais que la participation soit gratuite pour les élèves.

### **Activité Air-BALL secondaire 3**

L'activité vise à réunir tous les élèves de troisième secondaire au gymnase pour un tournoi d'air-ball. La participation à cette demi-journée est obligatoire. L'objectif est de favoriser une compétition saine entre les six groupes de troisième secondaire et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'école.

L'approbation des activités est proposée par Mme Ménard et appuyée par M. Gagnon.

Approuvé à l'unanimité

**CÉ-2023-2024/27**

### **11. Approbation des activités de financement ;**

Rien à approuver

### **12. Mot des élèves ;**

Le directeur a reçu une demande des élèves concernant l'installation de séparateurs entre les urinoirs des toilettes des garçons. Il a décidé de répondre positivement à cette demande, qui s'aligne avec le projet éducatif de l'école. Malgré le coût élevé de près de 10 000 \$ pour la fabrication et l'installation sur mesure, il considère que c'est un investissement important pour le bien-être des élèves. Il espère simplement que les séparateurs ne seront pas vandalisés.

Par ailleurs, l'école organise une vente de produits pour financer une croisière, notamment des bouteilles d'eau, des croissants et des pâtisseries, bien que la popularité des ventes ait diminué ces derniers temps. Ils envisagent également de vendre des sandwichs à la crème glacée et d'autres produits lorsque le temps se réchauffera.

### **13. Mot du personnel ;**

La période de printemps est marquée par une grande fébrilité des élèves. Les enseignants travaillent activement à apaiser les élèves et à dédramatiser l'importance des examens du ministère. Ils encouragent les étudiants à rester calmes et confiants dans leurs capacités. Bien que les examens du ministère approchent, il reste encore du temps avant d'y penser sérieusement, avec d'autres évaluations à venir dans les prochains mois.

### **14. Mot de la déléguée au comité de parents ;**

Lors de la rencontre de parent, il a été annoncé que plusieurs événements sont à venir, notamment une pièce de théâtre sur la santé mentale des adolescents, prévue pour le 27 mai. De plus, il a été suggéré que l'école participe à la semaine de l'engagement parental, du 27 mai au 2 juin. Le Comité de parents souhaite que l'école reconnaisse les actions des parents engagés bénévolement dans le milieu scolaire. Ils proposent un programme de reconnaissance comprenant diverses activités pour marquer cette semaine. Il a également été discuté de l'implication de l'école dans la reconnaissance de l'engagement parental, par l'envoi d'un message par la direction durant la semaine de l'engagement parental.

Proposé par Mme Bergeron et appuyé par Mme Coiteux.  
Approuvé à l'unanimité  
**CÉ-2023-2024/28**

**15. Mot de la direction ;**

Après la période de relâche, l'école est repartie de plus belle dans ses activités, avec une charge de travail soutenue. Le personnel a travaillé sur les classements et finalisé les plans d'intervention pour la semaine prochaine, ainsi que l'organisation de la fin d'année et des examens. Une révision du code de vie est également prévue, avec des modifications mineures cette année, mais un changement plus significatif est envisagé pour l'année prochaine, notamment en raison de la transition vers un nouveau logiciel de gestion. Le but étant d'harmoniser le langage et les libellés entre le code de vie et le portail utilisé par les élèves et les parents.

**16. Mot du président ;**

Remerciement pour les membres du CE pour leur dévouement constant et leur amabilité. De plus, malgré un match de volley-ball disputé, l'équipe a perdu son match en quart de final, mais elle reste fière de ses performances. La création de l'équipe il y a trois ans montre son évolution remarquable, avec un esprit sportif admirable.

**17. Questions diverses ;**

Les activités extrascolaires, notamment le concours Optimax animé par Monsieur Carlos en mathématiques, sont très populaires parmi les élèves. Son dévouement pour organiser des activités mathématiques est remarquable et apprécié de tous, même de ceux qui ne participent pas au concours. Les efforts de tous les enseignants dans ces activités sont également loués et appréciés par les parents et les élèves.

**18. Levée de l'assemblée.**

Levée de l'assemblée : 19 h 44

Proposée Mme Ménard  
**CÉ-2023-2024/29**

---

Joël Bouthillier  
Directeur

---

Geneviève Coulombe  
Présidente